

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 107 (1962)  
**Heft:** 6

**Artikel:** La Société suisse de technique militaire  
**Autor:** Léderrey, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-343116>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

permet d'éliminer les conscrits présentant un degré déterminé de prédisposition aux accidents.

La méthode décrite ci-dessus frappe par la précision et la complexité des moyens utilisés, ainsi que par le sérieux de son application. Elle constitue sans doute une mesure excellente pour lutter contre les accidents de la circulation. S'appliquant à l'homme, elle ne permet toutefois de déceler que des tendances, ce qui oblige à n'éliminer que les cas les plus flagrants. Une suppression totale des accidents par cette mesure est exclue ; théoriquement, de l'avis des experts, le nombre des accidents futurs de la circulation devrait être abaissé de moitié. Encore faudrait-il soumettre régulièrement les automobilistes à un tel examen, l'aptitude à conduire diminuant au cours des ans.

Dès lors, la sélection des automobilistes lors du recrutement devra être complétée par d'autres mesures, notamment le maintien d'une sévère discipline de circulation, l'instruction individuelle des automobilistes à chaque service et la création de possibilités d'entraînement hors service pour les automobilistes militaires.

Capitaine J. DÜBY

### Chronique technique

#### **La Société suisse de technique militaire**

Le 4 mai s'est déroulée, à Berne, l'assemblée générale de cette société. Y assistaient le chef de l'EMG et le chef du Service technique militaire, le colonel-brigadier de Wattenwyl, à l'instigation duquel cette société doit sa naissance.

Du rapport de son distingué président, M. le professeur Dr Brandenberger, nous extrayons quelques données propres à illustrer les énormes services rendus à l'armée et à la défense nationale par cette réunion d'éminents spécialistes, parmi lesquels figurent 25 Suisses romands.

Les études entreprises par différents groupes se sont poursuivies, au cours de 1961, de la façon suivante :

Un 1<sup>er</sup> groupe s'est appliqué à la recherche d'un *critère valable pour le matériel de guerre, son développement par nos propres moyens,*

*son importance et l'acquisition de licences de construction.* Furent spécialement étudiés : les véhicules motorisés et les engins de combat mécanisés, l'électronique et les ponts de guerre.

Un 2<sup>e</sup> groupe a poursuivi ses travaux sur *l'emploi de fibres synthétiques dans tous les genres de matériel de guerre.*

Un 3<sup>e</sup> groupe s'est voué à l'étude critique d'informations au sujet de *l'emploi de plastiques et de métaux légers dans la construction de véhicules blindés.*

Le 4<sup>e</sup> groupe a mené à chef une enquête sur la *réflexion des ondes radar d'un projectile.*

A la fin de juin 1961, un 5<sup>e</sup> groupe a pu remettre au D.M.F. un projet pour *l'acquisition d'un modèle destiné à la conduite de la guerre aérienne.* La réalisation de ce projet, solidement fondé et appuyé par la Société suisse des officiers, parut d'abord douteuse. Sous une forme réduite, il a cependant retenu l'attention du D.M.F. qui s'en occupera.

A la tête de ces groupes figurent le professeur Dr Engeler, le directeur Naef, le prof. Dr Nef, le prof. Dr Sängler et le lieutenant-colonel EMG Specker qui furent dûment remerciés pour les grands services rendus.

Outre les affaires courantes, la *commission de la S.S.T.M.* dut encore prendre position au sujet des remarques du D.M.F., en réponse aux propositions qui lui furent faites, à mi-décembre, en matière de *revision de l'organisation militaire de la Confédération suisse*, rendue indispensable par suite des progrès de la technique.

La planification technique sera certainement favorisée par la création récente d'un service *ad hoc* à l'EMG. Il ne s'agit cependant que d'une *solution transitoire* du postulat émis par le S.S.T.M. Elle doit conduire à une transformation profonde qui tienne compte, *de façon autonome* des besoins technico-scientifiques imposés à notre défense nationale.

Au cours de cette année, les groupes poursuivront leurs travaux. Un nouveau thème sera étudié : l'utilisation — fondée sur les expériences de l'industrie — des *méthodes d'emballage et de transport.*

Le S.S.T.M. s'efforcera de collaborer de façon toujours plus étroite avec le Service technique militaire et le Service de planification de l'EMG, selon les directives que vient d'émettre le chef de l'EMG.

La partie administrative fut suivie d'un exposé sur les C.F.F. Nul n'était plus compétent pour le faire que leur Secrétaire général le Dr Strauss.

L'après-midi, transportés à Thoune, les participants eurent l'occasion de visiter les vastes installations de l'arsenal et de se rendre

compte du rôle essentiel qu'elles jouent dans l'entretien et la remise en état du matériel de guerre.

Un vaste remaniement des services techniques militaires est en cours. Estimant devoir en laisser l'exécution à son successeur, le colonel-brigadier de Wattenwyl, après s'être voué corps et âme, et pendant près de 20 ans, à sa lourde tâche, a demandé sa mise à la retraite. En la lui accordant, le chef du D.M.F., faisant allusion à cette fertile activité, n'a pas manqué de le remercier.

*Colonel E. Léderrey*

---

*Revue de la presse*

**L'école où l'on apprend à compter à l'envers**

A quelques pas des arènes de Nîmes se forment les techniciens des armes antiaériennes françaises de demain. C'est là en effet que se trouve l'École de Spécialisation d'Artillerie Antiaérienne (E.S.A.A.) où l'on instruit les servants des missiles et l'encadrement de la D.C.A. française, des F.T.A., comme on appelle cette arme chez nos voisins, (Forces Terrestres Antiaériennes).

Au moment où l'on va introduire les engins téléguidés, les fusées Bloodhound dans notre armée, il paraît intéressant de résumer, même brièvement, à l'intention de nos officiers, l'intéressant article sur ce sujet que donne le numéro de la deuxième quinzaine de janvier 1962 de *Bled-5/5*.

« La chose la plus importante — dit-on à l'E.S.A.A. — est maintenant d'abandonner le canon. Il faut que nous soyons capables d'employer les missiles dès leur mise en service dans les corps de troupe ; ce qui ne saurait tarder ».

Un *engin d'instruction* a été choisi. C'est le Projectile Autopropulsé Radioguidé contre Avion, le « P.A.R.C.A. ».

Son prix est d'environ 70 000 N.F. français et il peut « lutter » contre des avions volant à une vitesse maximum de 1100 km/h.

Sa puissance a été réduite, afin de pouvoir l'utiliser sans danger en métropole. Avec une portée balistique maximum voisine de 25 km, il est capable d'intercepter un objectif à 10 000 m d'altitude. Sa vitesse peut atteindre Mach 1,8.

Trois appareils sont nécessaires au fonctionnement du *Parca* : un radar de tir chargé de la poursuite automatique de l'objectif et de sa localisation finale aboutissant à l'interception ; un second radar pour téléguidé le missile dans le faisceau du radar de tir ; un troisième